

*Initiatives ministérielles*

Ainsi, l'Île-du-Prince-Édouard sera plus accessible. Il faut admettre que l'île est l'un des principaux centres touristiques du Canada. La géographie physique de l'endroit est tellement spectaculaire que le raccordement profitera à toute la région et donnera lieu, et ce sera mon dernier point, à des dépenses d'établissement et à la construction d'infrastructures de transport.

Plus tôt aujourd'hui, nous avons entendu le député de Fredericton—York—Sunbury parler de l'état de l'autoroute transcanadienne au Nouveau-Brunswick. Je suis très heureux que le gouvernement se soit engagé à consacrer 800 millions de dollars à la réfection de l'autoroute dans le Canada atlantique. Il est vrai qu'il semble maintenant que nous ayons accès à des sommes illimitées pour la construction d'infrastructures de transport. C'est certainement un pas dans la bonne direction. Ce projet revêt une importance critique pour notre région. Je prie à nouveau les députés d'appuyer le projet de loi.

**M. Pat Nowland (Annapolis Valley—Hants):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question et je vous remercie de m'avoir donné la parole ainsi qu'aux députés de Dartmouth et de South Shore.

Nous sommes tous des représentants du Canada atlantique. J'apprécie la douceur de la voix du député de South Shore, mais je m'interroge sur sa capacité intellectuelle lorsqu'il justifie une dépense d'un milliard de dollars au Canada atlantique. Peut-il dire à la Chambre que la meilleure façon, abstraction faite des dépassements de coûts, de dépenser 860 millions de dollars, selon une estimation faite par Travaux publics—mais nous savons qu'en réalité ce sera plutôt un milliard, tout au plus 2 milliards—c'est de construire un pont au Canada atlantique?

**M. McCreath:** Monsieur le Président, si l'on parlait d'un milliard qui tombe des nues, on pourrait décider de le dépenser de différentes façons. Je rappellerai à mon collègue que le Canada dépense déjà 42 millions de dollars par an à perpétuité afin de subventionner le service de traversiers. Une fois la construction du pont terminée, cette subvention ne sera plus nécessaire. Non seulement le gouvernement cessera de verser la subvention mais la couronne acquerra un actif précieux. Il s'agit donc davantage d'un investissement que d'une dépense. Les coûts du projet seront principalement supportés par le secteur privé. La société qui effectuera les travaux devra trouver les fonds, de sorte que le gouvernement

n'aura rien à déboursier pour assurer le financement du projet.

• (1520)

Je répondrai au député que ce projet m'apparaît comme un très bon investissement à la fois pour les contribuables et pour le Canada atlantique.

**Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, je suis heureuse de participer au débat de cet après-midi, même si je suis un peu nerveuse étant donné qu'on pense parfois que les députés d'une côte du pays ne devraient pas se prononcer sur les questions qui touchent une autre côte. Je comprends qu'on puisse se formaliser du fait qu'un député de la Colombie-Britannique émette une opinion sur des événements qui touchent la région de l'Atlantique.

Je tiens à dire tout de suite que je n'ai pas la prétention de croire que je sais mieux que les députés de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nouveau-Brunswick ce qu'il importe de faire dans leur région. Je veux seulement donner mon point de vue. J'estime qu'il nous incombe de le faire, en tant que membres d'un organisme national de prise de décisions.

Pour revenir à la question des susceptibilités que nous devons de ménager, compte tenu du fait que le Nouveau Parti démocratique n'a pas de député fédéral dans l'Île-du-Prince-Édouard, je saurais gré aux députés Libéraux de manifester le même respect, parce que le Parti libéral ne nous a pas très bien servi en Colombie-Britannique. Il n'y a qu'un député et celui-ci est rarement présent à la Chambre. Je pense que les deux côtés de la Chambre ont des frustrations relativement à cette question.

Je veux aussi dire pourquoi je manifeste un intérêt à l'égard de ce projet de loi. Je suis une insulaire. Je suis née dans l'île de Vancouver et j'ai la chance de continuer à vivre à cet endroit. J'ai aussi l'honneur de représenter six petites îles du Golfe. Toutes ces îles sont desservies par un service de traversiers qui est financé intégralement par le gouvernement provincial. Absolument aucune subvention n'est accordée. C'est le gouvernement provincial qui assume les coûts liés à ce service.

Par suite du ralentissement de l'économie, ce service a été réduit au cours des dernières années, en particulier les liaisons entre les îles du Golfe, c'est-à-dire d'une île du Golfe à une autre. Le gros des déplacements s'effectue entre le continent et l'île de Vancouver. Le service entre ces deux endroits est très bon, puisque des traversiers partent à toutes les heures, sans compter qu'une liaison rapide est offerte, et qu'un catamaran est aussi en service. Toutefois, le service entre les îles a été réduit, ce